



Présents :

Enseignants : F. Vitrice, C. Roubaty, A. Fillioux, JP. Parraguette, L. Centelles, R. Cazaux
Représentants FCPE des parents d'élèves : I. Guéritte, L. Leman, S. Conord
Représentant mairie : E. Lombard
Représentants ALAE (CLAE): M. Loncke, C. Degobert

1- Avenant au projet d'école : Présentation et validation

Présentation de l'avenant au projet d'école :

Thème : la communication et l'entraide.

Quatre axes : Amélioration de l'expression orale et écrite
Respect de l'environnement (éco-citoyenneté)
Respect des autres (citoyenneté), découvrir les acteurs locaux, s'impliquer dans un projet collectif
Découvrir, rencontrer, se confronter à une culture différente

Exemples de réalisations : Voyages à Barcelone, Arreau
Visite de centre de tri des déchets (SITCOM, TRIGONE)
Conseil municipal des jeunes

Actions en cours ou à venir : Parrainage CP/CM2
Journal scolaire bi-langue français-occitan
Correspondance scolaire avec une école anglaise (CM1)
Carnet de lecture

Ce travail obligatoire sur le projet d'école prend du temps car il faut élaborer un projet, le réaliser puis faire un bilan pour trouver de nouveaux axes. Cependant, il permet aux enseignants d'échanger et de mieux élaborer le travail des classes dans le respect des programmes. L'avenant est validé à l'unanimité.

2- Projet carnaval : Le journal bi-langue

Le carnaval s'est très bien passé, les enseignants **remercient les parents accompagnateurs**.
A cette occasion, toutes les classes ont participé à la réalisation d'un journal scolaire bi-langue qui a été rédigé en français et a été traduit en occitan grâce à l'association du carnaval Gascon. Il contient des interviews, des récits de voyage, des contes, ... mais n'a malheureusement pas été tiré en beaucoup d'exemplaires.

3- Fête de l'école: vendredi 28 juin

Comme chaque année, la fête de l'école aura lieu en partenariat avec l'ALAE : c'est un moment fort pour se retrouver tous ensemble autour de l'école. Il y aura un spectacle pendant le temps scolaire et cette année, une série de mini jeux seront organisés par l'ALAE et les parents sur le principe de l'émission '30 secondes pour réussir'. Enfin, un apéritif dînatoire réunira les participants autour des préparations que chacun aura apportées.

4- Info piscine/intervenants

Cette année le cycle de piscine sera long : du 2 avril au 5 juillet. Après les CM1 et les CM2, en septembre, ce sera le tour des deux CP, CE1 et CE2.

Le planning des séances n'a pas encore été confirmé mais les vœux des écoles ont été transmis.

Pour accompagner les enfants au bord du bassin, les parents volontaires doivent passer un agrément qui est valable plusieurs années. Les informations pour passer cet agrément sont données dans les cahiers des enfants.

Les prochaines sessions seront le mardi 2 avril et le lundi 27 mai. **Plus d'info sur le site EPS 32.**

Actuellement, il y a 8 parents agréés, il n'y a pas, de parents agréés en CE2, ni en CP, par contre il y a 6 parents de CE1 qui, l'an dernier ne souhaitaient intervenir que pour la classe de leur enfant.

Il est donc rappelé que les parents qui passent l'agrément doivent considérer qu'ils le passent pour l'école et non uniquement pour la classe de leur enfant.

Claudine Degobertainsi qu'un ancien parent d'élève de l'école sont également volontaires pour intervenir sur ces sorties. Les parents qui ont l'agrément peuvent accompagner les enfants jusqu'au bord du bassin mais il peut y avoir également des parents accompagnateurs sans agrément pour les trajets et pour aider dans les vestiaires.

5- Point sur les travaux : cantine, CLAE, toilettes

Le déménagement de l'ALAE est en cours. Pour réinvestir les lieux officiellement, il sera organisé, pour les parents, une visite et une présentation des activités des nouveaux locaux, ainsi qu'une Boum pour les enfants.

Les travaux de la cantine sont finis.

L'ALAE a été rafraîchi (sol, peinture), les menuiseries seront remplacées pendant les prochaines vacances.

La réfection de la cour est prévue mais retardée pour cause de météo pluvieuse. Les panneaux seront installés dans la foulée.

Une étude est en cours pour la réfection des toilettes.

6- Rythmes scolaires : question des emplois du temps sur la semaine

Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu dans chaque école pour déterminer la date de passage aux nouveaux rythmes scolaires (rentrée 2013 ou 2014).

Aucune opposition n'ayant été soulevée, le conseil municipal a voté le passage aux nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2013.

Chaque école doit maintenant présenter des projets d'emploi du temps.

Trois projets sont présentés par la Directrice et discutés.

Ils ont pour objectif de libérer suffisamment de temps pour permettre la mise en place d'activités périscolaires significatives tout en respectant les diverses contraintes imposées,

soit par l'éducation nationale:

- 4 jours et demi de classe dont le mercredi matin;
- des journées de 5h30 maximum avec des ½ journées de 3h30 maximum
- la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires ; ...

soit propres à l'école René Cassin :

- garder un temps suffisant à midi pour les 2 services de la cantine,
- respecter l'arrivée des bus pour les enfants extérieurs,
- respecter le décalage d'un quart d'heure entre les horaires de René Cassin et d'Anne Frank ;
- coordonner la présence des personnels de la mairie et des enseignants pour les activités pédagogiques complémentaires (APC).

Une rencontre entre les directeurs des écoles et la mairie est prévue le 4 avril pour mettre en commun ces différentes propositions.

Une phase de consultations et de mises au point suivra, jusqu'au 30 avril, en concertation avec tous les partenaires (dont associations et parents d'élèves) pour déterminer la meilleure organisation pour toutes les écoles avec éventuellement, une mise en situation avant la fin de cette année scolaire.

Questions soumises à la directrice 48 heures avant la réunion :

A- Point sur les travaux : Cantine / CLAE ; Toilettes ; Panneaux pour les règles de l'arrêt minute

Voir point 5 ci-dessus

B- Piscine :

- Nombre d'agrément des parents ?
- Tableaux des disponibilités parents et planning de sortie des classes.

Voir point 4 ci-dessus

C- Collation/goûter :

Peut-on rappeler ce qui est autorisé et quels sont les horaires des récréations ?

Les récréations ont lieu de 10h15 à 10h35 et de 15h15 à 15h35.

Seule la collation du matin est autorisée pendant le temps scolaire, le goûter de l'après-midi pouvant être pris à la sortie ou au CLAE.

Pour les plus petits, la collation du matin est difficile à gérer car le règlement intérieur précise que seuls les fruits sont autorisés et certains enfants arrivent avec des brioches ou des biscuits. Les brioches ou les biscuits peuvent être acceptés mais il est rappelé aux parents qu'ils doivent privilégier une collation équilibrée et que les cannettes ou les chips, par exemple, ne sont pas acceptés.

D- Point d'avancement sur les futurs rythmes scolaires.

Voir point 6 ci-dessus

E- Quelle organisation des classes pour l'an prochain ?

Y aura-t-il un remaniement des classes de CP?

L'an prochain, il y aura 1 CP (Régine), 2 CE1 (Cathy et un poste vacant), 1 CE2 (Fabienne), 1 CM1 (Jean Pierre), 1 CM2 (Anne). Laetitia est ZIL, le poste vacant ne sera attribué qu'au 2^{ème} ou au 3^{ème} mouvement.

Pour les 2 futurs CE1, il y aura un bilan entre les 2 enseignantes mais les ajustements seront limités car une circulaire demande à ce que la même langue (anglais, espagnol) soit enseignée pendant tout le cycle.